

**PARTIES CONTRACTANTES À LA
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL POUR L'INDUSTRIE SUISSE DES
PRODUITS EN BÉTON**

**Convention complémentaire pour 2025 à la CCT de l'industrie
suisse des produits en béton du 14 novembre 2024**

Olten, le 14 novembre 2024

Les parties contractantes conviennent pour le 1^{er} janvier 2025 de ce qui suit:

1. Adaptations générales et individuelles des salaires:

À partir du 1^{er} janvier 2025, une augmentation de salaire de 50 francs par mois est accordée à tous les travailleurs et travailleuses à plein temps soumis à la CCT (pour les employé-e-s à temps partiel, l'augmentation est proportionnelle à leur taux d'occupation). De plus, la masse salariale des employé-e-s soumis à la CCT sera en moyenne augmentée individuellement de 10 francs par mois.

2. Salaires minimums

À partir du 1^{er} janvier 2025, les salaires minimums sont adaptés comme suit:

travailleurs/-euses non qualifiés:	désormais CHF 4200; <u>+ CHF 50</u>
travailleurs/-euses semi-qualifiés:	désormais CHF 4350; <u>+ CHF 50</u>
travailleurs/-euses spécialisés:	désormais CHF 4550; <u>+ CHF 50</u>
constructeurs/-trices d'éléments en béton préfabriqués avec CFC:	comme aujourd'hui CHF 4900; pas d'adaptation

3. Demande d'extension du champ d'application

Les parties contractantes demandent au Secrétariat d'État à l'économie (SECO) d'étendre le champ d'application des points 1 et 2 de la présente convention complémentaire, en complément de l'arrêté du Conseil fédéral du 28 mars 2024 étendant le champ d'application de la convention collective de travail pour l'industrie suisse des produits en béton.

**Les parties contractantes à la convention collective de travail de l'industrie
suisse des produits en béton:**

SwissBeton

Ueli Büchi
Président

Martin Weder
Directeur

**PARTIES CONTRACTANTES À LA
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL POUR L'INDUSTRIE SUISSE DES
PRODUITS EN BÉTON**

Union des fabricants de produits en béton de Suisse romande

Lionel Proz
Président

Judith Grange
Secrétariat

Syndicat Unia

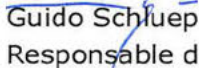
Vania Alleva
Présidente

Nico Lutz
Membre du comité directeur

Chris Kelley
Coresponsable du
secteur Construction

Syndicat Syna


Michèle Aversa
Responsable de branche


Guido Schluép
Responsable de branche